

AXE 1 – ACCESSIBILITE DE L'OFFRE

Objectif : Maintenir l'offre en Assistantes Maternelles

Fiche Action n°1 : Promouvoir l'aide Coup de Pouce Assistantes Maternelles

Rappel du diagnostic

Depuis plusieurs années, le nombre d'assistantes maternelles agréées ne cesse de chuter en Puisaye-Forterre et contribue à mettre en tension les structures d'accueils collectifs.

Par ailleurs, il paraît nécessaire de souligner que le métier d'assistante maternelle est essentiel pour :

- Offrir une possibilité aux familles de choisir leurs modes d'accueil
- Équilibrer l'offre d'accueil collective et individuelle
- Participer à l'attractivité du territoire en contribuant à l'installation de nouvelles familles
- Garantir une qualité d'accueil des enfants avec des personnes formées
- Proposer une possibilité d'accueil aux familles travaillant en horaire atypique

Objectifs opérationnels

Apporter un soutien financier aux assistantes maternelles afin de participer à leur maintien en activité sur le territoire

Services mobilisés

Service PEJ de la Communauté de communes de Puisaye-Forterre

- Relais Petite Enfance « Les P'tites Frimousses »

Responsables de l'action

- La coopératrice CTG
- Le coopérateur petite enfance – Parentalité

Partenaires sollicités

Conseil départemental : PMI - UTS

CAF / MSA

Public cible :

- Les assistantes maternelles agréées en activité
- Les assistantes maternelles agréées en phase d'installation

Modalités de mise en œuvre

- Aide plafonnée à 500€ /an par Assistante maternelle, renouvelable tous les ans
- Promotion de l'action par le Relais Petite Enfance « Les P'tites Frimousses »
- Mise en relation avec la et ou le coopérateur
- Dépôt d'un dossier de demande
- Etude du dossier après réception des justificatifs et documents contractuels
- Présentation en commission (Elus.es Petite enfance- parentalité)
- Accord final après décision du Conseil Communautaire
- Versement à l'Assistante Maternelle

Echéancier de réalisation

2025	2026	2027	2028	2029
☒	☒	☒	☒	☒

Résultats attendus

- Maintien du nombre d'assistantes maternelles en activité sur le territoire
- Atténuation de la mise en tension des accueils collectifs
- Participer à la promotion du métier d'assistante maternelle

Indicateurs d'évaluation

- Nombre d'assistantes maternelles soutenues par an
- Taux d'utilisation de l'enveloppe budgétaire
- Retour de l'enquête de satisfaction à destination des professionnels et des familles

AXE1 – ACCESSIBILITE DE L'OFFRE
Objectif : Communiquer sur l'offre Petite Enfance

Fiche Action n°2 : Optimiser la qualité des réponses faites aux familles via le LINF

Rappel du diagnostic

Le LINF est un outil central pour la gestion des inscriptions, du suivi des enfants et de la communication avec les familles.

Toutefois, une utilisation hétérogène et parfois partielle du logiciel entraîne des réponses incomplètes ou des délais prolongés. Certaines fonctionnalités ne sont pas exploitées pleinement (historique des échanges, messagerie interne, tableaux de suivi), ce qui limite l'efficacité et la satisfaction des familles.

Une montée en compétences ciblée et des procédures harmonisées permettraient d'optimiser le service rendu et d'améliorer la relation avec les usagers.

Objectifs opérationnels

- Former l'ensemble des agents concernés aux fonctionnalités avancées du LINF.
- Créer un guide de bonnes pratiques pour la gestion des demandes.
- Mettre en place un système d'assistance interne (réfèrent LINF).
- Suivre la qualité des réponses via des indicateurs réguliers.

Services mobilisés

Service PEJ de la Communauté de communes de Puisaye-Forterre

Responsables de l'action

- La coopératrice CTG
- Le coopérateur Petite Enfance – Parentalité
- Le coopérateur Enfance -Jeunesse

Partenaires sollicités

Les EAJE (Etablissements d'Accueil des Jeunes Enfants) de Puisaye-Forterre

Le RPE (Relais Petite Enfance) "Les P'tites Frimousses" - LINF

CAF/MSA

Public cible :

Agents administratifs en charge de l'accueil et du suivi des familles, coordinateurs Petite Enfance, directeurs de structures, responsables de services utilisant le LINF, personnels de gestion des inscriptions et de la relation aux familles

Modalités de mise en œuvre

- Diagnostic interne des usages actuels du LINF.
- Sessions de formation adaptées aux profils d'utilisateurs.
- Élaboration d'un guide et d'un protocole de réponse type.
- Mise en place d'un suivi trimestriel des indicateurs de qualité

Echéancier de réalisation

2025	2026	2027	2028	2029
☒	☒	☒	☒	☒

Résultats attendus

- Utilisation homogène et complète du LINF.
- Diminution des délais de réponse aux familles.
- Réduction des erreurs et incohérences dans les informations transmises.
- Satisfaction accrue des familles.

Indicateurs d'évaluation

- Temps moyen de réponse aux demandes.
- Taux d'utilisation des fonctionnalités avancées du LINF.
- Nombre d'erreurs ou incohérences détectées.
- Taux de satisfaction des familles mesuré par enquête.

AXE1 –ACCESSIBILITE DE L'OFFRE

Objectif : Favoriser l'accès aux espaces éducatifs, de loisirs, culturels et sportifs

Fiche Action n°3 : Déployer des moyens de déplacements pour les publics concernés par les projets du Pôle Petite Enfance Jeunesse

Rappel du diagnostic

Dans un territoire rural étendu comme celui de la Puisaye -Forterre, la mobilité est un frein majeur à la participation aux activités proposées.

Certaines familles n'ont pas de véhicule, ou ne peuvent pas assurer elles-mêmes le transport des enfants. Les distances importantes entre communes et les horaires parfois contraignants limitent la fréquentation des événements, animations des projets portés par le Pôle Petite Enfance Jeunesse.

La mise en place de solutions de déplacement adaptées (navettes, covoiturage encadré, partenariat avec des transporteurs) permettrait de garantir un accès équitable à l'offre existante et de soutenir l'implication des publics.

Objectifs opérationnels

- Identifier les besoins en transport pour chaque projet ou activité.
- Mettre en place des moyens adaptés (bus, minibus, partenariats avec transporteurs, covoiturage organisé).
- Assurer la sécurité et la conformité réglementaire des déplacements.
- Communiquer efficacement sur les solutions proposées aux familles.

Services mobilisés

Service PEJ de la Communauté de communes de Puisaye-Forterre

Responsables de l'action

- La coopératrice CTG
- Le coopérateur Petite Enfance – Parentalité
- Le coopérateur Enfance -Jeunesse

Partenaires sollicités

Transporteurs locaux,

Les EAJE (Etablissements d'Accueil des Jeunes Enfants) de Puisaye-Forterre

Les ACM (Accueils Collectifs de Mineurs) de Puisaye-Forterre

Associations partenaires...

CAF/MSA

Public cible :

Enfants et jeunes inscrits dans les dispositifs Petite Enfance et Enfance-Jeunesse, parents, accompagnateurs bénévoles ou professionnels, structures éducatives et d'animation du territoire.

Modalités de mise en œuvre

- Diagnostic des besoins de transport par activité/projet.
- Étude de faisabilité logistique et financière.
- Contractualisation avec des prestataires ou organisation interne du transport.
- Information et inscription des familles.
- Suivi et ajustement des dispositifs selon l'usage et la satisfaction.

Echéancier de réalisation

2025	2026	2027	2028	2029
☒	☒	☒	☒	☒

Résultats attendus

- Augmentation de la participation aux activités.
- Réduction des absences, des familles et autres participants, liées à des problèmes de transport.
- Amélioration de l'égalité d'accès aux services et projets.

Indicateurs d'évaluation

- Nombre de bénéficiaires du service de transport.
- Taux de participation aux activités avant/après mise en place du dispositif.
- Taux de satisfaction des familles et participants.

Envoyé en préfecture le 24/10/2025

Reçu en préfecture le 24/10/2025

Publié le 27/10/2025

ID : 089-200067130-20251023-183_2025-DE



AXE 1 – ACCESSIBILITE DE L'OFFRE

Objectif : Favoriser l'accès aux espaces éducatifs, de loisirs, culturels et sportifs

Fiche Action n°4 : Développer une mobilité inter-structure

Rappel du diagnostic

Le territoire de la Communauté de communes est vaste et malgré la richesse de son offre associative, le diagnostic met en avant qu'il est parfois complexe pour la Communauté de communes, dénuée de transport en commun, de répondre aux besoins de mobilité de la population qui souhaite se déplacer entre différentes activités scolaires, culturelles, sportives et associatives mais qui pour plusieurs d'entre-elles n'ont pas le permis de conduire et/ou pas de moyen de locomotion.

La Communauté de communes s'est saisie de cet enjeu mobilité en devenant Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) sur le territoire et, afin d'assurer l'équité de traitement entre les familles, agit pour faciliter l'accessibilité aux structures d'accueil des enfants quel que soit leurs âges mais aussi entre les structures.

Objectifs opérationnels

Faciliter l'accès des structures Petite Enfance et Enfance Jeunesse aux familles

Permettre aux structures Petite Enfance et Enfance Jeunesse de mutualiser des moyens

Services mobilisés

Service PEJ de la Communauté de communes de Puisaye-Forterre

Responsables de l'action

- La coopératrice CTG
- Le coopérateur Petite Enfance – Parentalité
- Le coopérateur Enfance -Jeunesse

Partenaires sollicités

Agence de location de minibus

Société de transport collectif

SIVOS Val d'Ouanne

Public cible :

Familles utilisatrices des accueils EAJE+ACM et Grand Public

Modalités de mise en œuvre

- Organisation de navette entre les structures
- S'assurer de la mise en sécurité des voyageurs
- Réalisation des plannings de ramassage entre les structures
- Possibilité de transports mutualisées entre les structures
- Locations de véhicule durant les temps fort de l'année pour favoriser le développement projet plus qualitatif

Echéancier de réalisation

2025	2026	2027	2028	2029
☒	☒	☒	☒	☒

Résultats attendus

Observations des familles quant à l'accessibilité des structures

Observations des structures quant à la réduction des coûts de transport.

Indicateurs d'évaluation

- Nombre de familles utilisatrice de la solution
- Taux de participation des familles aux actions
- Retour de l'enquête de satisfaction à destination des professionnels et des familles

AXE 2 – PERENISATION DE L'OFFRE

Objectif : Travailler en collaboration pour soutenir les associations locales (ACM-EAJE) dans leurs missions d'animation et d'accompagnement

Fiche Action n°5 : Plan d'accompagnement professionnel

Rappel du diagnostic

La Communauté de communes souhaite favoriser l'interconnaissance et le travail en réseau des différentes structures de son territoire et ainsi rendre plus aisé et plus efficace le travail de ses équipes.

L'évolution de l'organisation territoriale depuis 2017, les nouveautés réglementaires liées à la Petite Enfance et à l'Enfance Jeunesse, l'apparition de dispositifs et acteurs nouveaux auquel s'ajoute l'éloignement entre les structures implantées sur le territoire sont autant de facteurs qui rendent une mise en réseau fragile.

Objectifs opérationnels

- Favoriser l'interconnaissance et le travail en réseau entre les structures Petite Enfance et Enfance Jeunesse.
- Faire du pôle Petite Enfance Jeunesse un lieu de ressourcement et de partage professionnel.
- Redonner du sens aux actions éducatives portées par l'ensemble des acteurs Petite Enfance et Enfance Jeunesse du territoire
- Accompagner les acteurs éducatifs dans leur évolution professionnelle
- Ouvrir le Pôle à l'ensemble des partenaires éducatifs de la Communauté de communes.

Services mobilisés

Service PEJ de la Communauté de communes de Puisaye-Forterre

Responsables de l'action

- La coopératrice CTG
- Le coopérateur Petite Enfance – Parentalité
- Le coopérateur Enfance -Jeunesse

Partenaires sollicités

Les EAJE (Etablissements d'Accueil des Jeunes Enfants) de Puisaye-Forterre

Les ACM (Accueil Collectifs de Mineurs) de Puisaye-Forterre

Le LAEP (Lieu d'Accueil Enfants Parents) itinérant "Bulles de jeux"

Le RPE (Relais Petite Enfance) "Les P'tites Frimousses" à Toucy

CAF/MSA

Public cible :

L'ensemble des équipes de la Petite Enfance et de l'Enfance Jeunesse du territoire des structures régies ou associatives

Les Assistantes Maternelles de Puisaye-Forterre

Modalités de mise en œuvre

En 2022, la Communauté de communes s'est engagée dans le déploiement d'un plan d'accompagnement des acteurs éducatifs qui œuvrent sur son territoire.

"Les Jardins Pédagogique " constitue un programme d'animations/ formations qui offre un espace de ressourcement et de partage entre pairs en lien aux thématiques présentes dans le quotidien des équipes (parentalité, besoins des enfants, travail en équipe, mode de communication...). Ces temps ont lieu en ½ journée afin de favoriser la participation du plus grand nombre par une adaptation aux réalités de fonctionnement des structures d'accueil des enfants.

En complément, le pôle Petite Enfance Jeunesse propose une journée pédagogique à l'ensemble des équipes de la Petite Enfance et de l'Enfance Jeunesse du territoire, généralement en novembre. Cette journée, au-delà de sa vocation à favoriser les échanges entre professionnels des structures en régie et associatives, est une occasion de partager un temps de réflexion autour des thématiques abordées lors des Jardins de l'Enfance. Cette journée vient clore un programme avant d'en ouvrir un suivant.

- Temps de réflexion porté par le PEJ en lien aux problématiques identifiées par les coopérateurs PE et EJ au sein des structures durant l'année
- Sondage auprès des équipes quant aux souhaits des thématiques abordées
- Recherche d'intervenants professionnels pour la menée des rencontres
- Création du programme de l'année
- Déroulement des ½ journées pour 4 à 5 dates et en journée complète pour la dernière date de l'année civile.
- Evaluation par enquête de satisfaction pour le relevé des écueils et l'identification des perspectives

Envoyé en préfecture le 24/10/2025
 Reçu en préfecture le 24/10/2025
 Publié le 27/10/2025
 ID : 089-200067130-20251023-183_2025-DE



Echéancier de réalisation

2025	2026	2027	2028	2029
☒	☒	☒	☒	☒

Résultats attendus

Avoir :

- Accompagner les acteurs éducatifs dans leur évolution professionnelle.
- Favoriser le partage des compétences et des connaissances autour de thématiques communes.
- Développer et pérenniser des temps d'échanges réguliers
- Adapter l'offre de formation et d'animation aux besoins exprimés par les équipes.
- Capitaliser et diffuser les acquis dans les structures d'accueil.

Indicateurs d'évaluation

- Nombre et variété des inscrits (milieu associatif/gestion intercommunale/milieu spécialisé) aux temps d'échanges
- Effectivité des temps d'échanges
- Retour des professionnels et des intervenants par enquête de satisfaction
- Etude de la capitalisation dans les structures d'accueils

AXE 2 – PERENISATION DE L'OFFRE

Objectif : Travailler en collaboration pour soutenir les associations locales (ACM-EAJE) dans leurs missions d'animation et d'accompagnement

Fiche Action n°6 : Travailler en réseau et transversalité (CLE-JEL-REAAP- Groupe de travail thématique, IEDT...)

Rappel du diagnostic

Les associations locales jouent un rôle clé dans l'animation et le lien social du territoire, mais elles sont souvent confrontées à un manque de moyens, d'informations et de coordination entre elles et avec les institutions. Certaines initiatives restent isolées, sans mutualisation possible, et les échanges d'expériences sont insuffisants. Un travail collaboratif structuré, soutenu par la collectivité et les réseaux existants (CLE, JEL, REAAP, groupes thématiques, IEDT...), permettrait de renforcer les compétences, la visibilité et l'efficacité des projets menés.

Objectifs opérationnels

- Organiser des rencontres régulières entre associations et partenaires institutionnels.
- Créer ou renforcer les groupes de travail thématiques.
- Mettre en place des outils de partage d'informations et de ressources.
- Développer des projets communs ou inter-associatifs.

Services mobilisés

Service PEJ de la Communauté de communes de Puisaye-Forterre

Responsables de l'action

- La coopératrice CTG
- Le coopérateur Petite Enfance – Parentalité
- Le coopérateur Enfance -Jeunesse

Partenaires sollicités

Associations locales, CAF, MSA, Education nationale, acteurs culturels, services jeunesse, réseaux thématiques (REAAP, CLE, JEL, IEDT...), collectivités territoriales.

Public cible :

Responsables et membres d'associations locales, bénévoles, animateurs associatifs, acteurs institutionnels partenaires, structures éducatives, culturelles et sociales.

Les Elus du territoire

Les espaces France Service

Modalités de mise en œuvre

- Planification de réunions ou journées de travail collaboratives.
- Animation de groupes de travail thématiques.
- Mise en commun de supports, outils et méthodes.
- Communication sur les dispositifs de soutien existants.
- Suivi des projets et évaluation de leur impact.

Echéancier de réalisation

2025	2026	2027	2028	2029
☒	☒	☒	☒	☒

Résultats attendus

- Renforcement de la coopération inter-associative et institutionnelle.
- Mutualisation des ressources et des compétences.
- Amélioration de la qualité et de la diversité des actions proposées aux habitants.

Indicateurs d'évaluation

- Nombre de rencontres et d'actions communes mises en place.
- Nombre de participants aux temps de réseau.
- Taux de satisfaction des associations et partenaires.

AXE 2 – PERENISATION DE L'OFFRE

Objectif : Développer et pérenniser l'offre d'accueil en lien au SPPE

Fiche Action n°7 : Développement et adaptation de l'offre Petite Enfance

Rappel du diagnostic

Le territoire présente des besoins croissants en solutions d'accueil pour les jeunes enfants, liés à l'évolution démographique, aux modes de vie et aux attentes des familles.

Certaines communes connaissent un manque d'offre, d'autres disposent de structures fragilisées par des difficultés de recrutement, des contraintes financières ou un déficit de fréquentation.

La mise en place d'un plan de développement et de consolidation, en lien avec les orientations du SPPE, permettra d'améliorer l'accessibilité, la qualité et la pérennité du service rendu aux familles.

Objectifs opérationnels

- Soutenir et accompagner les structures existantes dans leur gestion et leur organisation.
- Harmoniser les pratiques professionnelles et la qualité de service dans le cadre du SPPE.
- Prendre en compte les besoins de développement ou d'adaptation de l'offre.
- Accompagner les structures associatives dans la consolidation de leur modèle économique.
- Optimiser la gestion administrative et financière des structures en régie

Services mobilisés

Service PEJ de la Communauté de communes de Puisaye-Forterre

Service administratif et financier

Service communication.

Responsables de l'action

- La coopératrice CTG
- Le coopérateur Petite Enfance – Parentalité
- Le coopérateur Enfance -Jeunesse

Partenaires sollicités

CAF, MSA, Conseil départemental, Education nationale, associations et gestionnaires d'établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE), relais petite enfance (RPE), collectivités locales.

Public cible :

Familles ayant des enfants de 0 à 3 ans, gestionnaires de structures petite enfance, assistants maternels, élus et acteurs institutionnels impliqués dans la politique petite enfance.

Modalités de mise en œuvre

- Définir un plan pluriannuel de développement et de soutien à l'offre d'accueil.
- Mettre en place des dispositifs de formation et d'accompagnement pour les professionnels.
- Communiquer sur l'offre disponible et sur les critères d'accès.
- Etude de l'opportunité des projets de développement de porteurs extérieurs (procédure de dépôt)

Echéancier de réalisation

2025	2026	2027	2028	2029
☒	☒	☒	☒	☒

Résultats attendus

- Augmentation du nombre de places d'accueil.
- Stabilisation ou développement des structures existantes.
- Amélioration de l'égalité d'accès aux services petite enfance.
- Connaissance des volontés demandes de développement de l'offre sur le territoire
- Renforcement de la qualité du service rendu aux familles.

Indicateurs d'évaluation

- Nombre de nouvelles places créées.
- Taux de remplissage des structures.
- Nombre de familles satisfaites (enquête).
- Nombre de professionnels formés et accompagnés.

Envoyé en préfecture le 24/10/2025

Reçu en préfecture le 24/10/2025

Publié le 27/10/2025

ID : 089-200067130-20251023-183_2025-DE



AXE 2 – PERENISATION DE L'OFFRE

Objectif : Lutter contre la pénurie des professionnels

Fiche Action n° 8 : Proposer des contrats d'apprentissage dans les métiers de la Petite Enfance et de l'Enfance Jeunesse

Rappel du diagnostic

Le diagnostic de territoire révèle, au-delà de l'impossibilité pour les jeunes de poursuivre des études supérieures sur le territoire, que les formations qualifiantes y sont peu abondantes.

Parallèlement, la Communauté de communes souhaite affirmer sa vocation à soutenir la jeunesse dans son avenir personnel et professionnel et accompagner ses équipes éducatives dans le renforcement de leurs compétences professionnelles.

Aussi, afin de participer au développement des formations qualifiantes sur le territoire, et indirectement faire profiter du bénéfice de telles actions à ses équipes éducatives, la Communauté de communes accompagne les jeunes dans l'apprentissage des métiers de la Petite Enfance.

Objectifs opérationnels

- Travailler avec les centres de formation et les organismes d'insertion professionnelle.
- Contribuer à l'intégration professionnelle locale des jeunes diplômés originaires du territoire.
- Favoriser l'accueil des stagiaires au sein des structures.
- Entamer une réflexion sur l'emploi des contrats d'apprentissage dans les structures d'accueil.

Services mobilisés

Service PEJ de la Communauté de communes de Puisaye-Forterre

Service Ressources Humaines

Responsables de l'action

- La coopératrice CTG
- Le coopérateur Petite Enfance – Parentalité
- Le coopérateur Enfance -Jeunesse

Partenaires sollicités

Les EAJE (Etablissements d'Accueil des Jeunes Enfants) de Puisaye-Forterre

Les ACM (Accueils Collectifs de Mineurs) de Puisaye-Forterre

Le RPE (Relais Petite Enfance) "Les P'tites Frimousses" à Toucy

Acteurs locaux de l'insertion professionnel (France Travail – Mission Locale ...)

Etablissements départementaux de formation professionnelle

Public cible :

Jeunes volontaires du territoire

Modalités de mise en œuvre

- Sélection/Recrutement /entretien d'embauches
- Mise en place du tutorat
- Accompagnement durant l'intégralité du stage
- Evaluation début/moitié/fin de stage

Echéancier de réalisation

2025	2026	2027	2028	2029
☒	☒	☒	☒	☒

Résultats attendus

- Permettre aux jeunes de Puisaye-Forterre et de l'Yonne de se former localement aux métiers de la Petite Enfance (auxiliaire de puériculture, éducateur de jeunes enfants...) et de l'Enfance Jeunesse et ainsi miser sur un ancrage de leur vie personnelle et professionnelle en Puisaye-Forterre
- Contribuer à l'intégration professionnelle des jeunes diplômés originaires du territoire.
- Augmenter le nombre de personnes diplômées ou qualifiées dans le domaine de la Petite Enfance en Puisaye-Forterre
- Constituer un vivier de jeunes professionnels pour le renouvellement et le rajeunissement des équipes dans les EAJE de Puisaye-Forterre

Envoyé en préfecture le 24/10/2025

Reçu en préfecture le 24/10/2025

Publié le 27/10/2025

ID : 089-200067130-20251023-183_2025-DE

**Indicateurs d'évaluation**

Nombre de nouveau diplômés sur la période 2025 - 2029 grâce aux contrats d'apprentissage et à la mobilisation de cette fiche action.

- Employabilité de ces personnes après obtention de leur diplôme

(Travaillent-ils dans les EAJE de Puisaye-Forterre ou bien quittent-ils le territoire ?)

- Combien d'embauche ?

(Dans les crèches en régie intercommunale ou associatives après obtention du diplôme ?)

AXE 2 – PERENISATION DE L'OFFRE

Objectif : Lutter contre la pénurie de professionnel

Fiche Action n° 9 : Accueillir des stagiaires et proposer des formations qualifiantes dans les métiers de la Petite Enfance et de l'Enfance Jeunesse

Rappel du diagnostic

La filière animation, intégrée à la fonction publique depuis les années 1990, couvre aujourd'hui un champ étendu allant de la petite enfance à la jeunesse. Si les diplômes de l'animation volontaire restent utiles dans les accueils de loisirs, ils se révèlent rapidement insuffisants face aux exigences réglementaires et qualitatives croissantes, tant dans les Accueils Collectifs de Mineurs que dans les structures de la petite enfance.

Aujourd'hui ce secteur d'activité connaît une période de crise de vocation au national et de façon cohérente sur le département.

Pourtant, la formation dans l'animation professionnelle s'est développée et permet aujourd'hui aux personnels de passer des diplômes, de se professionnaliser, de monter en compétences et ainsi apporter une qualité d'animation aux enfants et un accompagnement à la parentalité plus abouti aux familles.

De façon plus large, la Communauté de communes souhaite affirmer sa vocation à soutenir la jeunesse dans son avenir personnel et professionnel et aussi concourir à assurer la pérennité d'une offre de service aux familles et de rendre plus dynamique ce territoire.

Objectifs opérationnels

- Accompagner les professionnels du territoire dans leurs projets de vie
- Permettre aux personnels de se professionnaliser et de monter en compétences
- Favoriser une offre de qualité au sein des structures dans les territoires
- Participer à l'attractivité du territoire

Services mobilisés

Service PEJ de la Communauté de communes de Puisaye-Forterre

Responsables de l'action

- La coopératrice CTG
- Le coopérateur Petite Enfance – Parentalité
- Le coopérateur Enfance -Jeunesse

Partenaires sollicités

Les EAJE (Etablissements d'Accueil des Jeunes Enfants) de Puisaye-Forterre

Les ACM (Accueils Collectifs de Mineurs) de Puisaye-Forterre

Le RPE (Relais Petite Enfance) "Les P'tites Frimousses"

CAF/MSA

Public cible :

Les professionnels du milieu sanitaires et social du territoire et intervenants éducatifs de Puisaye-Forterre (éducation nationale, associations de soutien à la parentalité...)

Modalités de mise en œuvre

Formations qualifiantes	Accueil de stagiaires
- Sélection de la formation - Tuilage au sein de l'équipe durant l'absence - Partage du contenu de la formation pour une capitalisation au sein de la structure	- Entretien avec le stagiaire - Mise en place du tutorat - Accompagnement durant l'intégralité du stage - Evaluation début/moitié/fin de stage

Echéancier de réalisation

2025	2026	2027	2028	2029
☒	☒	☒	☒	☒

Résultats attendus

- Soutenir la jeunesse dans son avenir personnel et professionnel
- Participer à l'implantation de personnes diplômées et / ou qualifiées sur le territoire

Indicateurs d'évaluation

- Nombre de volontaires ayant suivi une formation diplômante ou qualifiante sur la période 2023-2029
- Nombre de stagiaires accueillis et taux de transformation en recrutement

Envoyé en préfecture le 24/10/2025

Reçu en préfecture le 24/10/2025

Publié le 27/10/2025

ID : 089-200067130-20251023-183_2025-DE

The logo for the 'SLO' (Service Local de l'Orientation) is located in the top right corner. It features the letters 'SLO' in a large, blue, stylized font. To the right of the letters is a blue graphic element consisting of several curved lines, resembling a stylized 'W' or a series of waves.

AXE 3 – QUALITE DE L'OFFRE

Objectif : Développer le partenariat institutionnel et associatif

Fiche Action n°10 : Travailler en réseau et transversalité (CLE-JEL-REAAP- Groupe de travail thématique, IEDT...)

Rappel du diagnostic

Les associations locales jouent un rôle clé dans l'animation et le lien social du territoire, mais elles sont souvent confrontées à un manque de moyens, d'informations et de coordination entre elles et avec les institutions. Certaines initiatives restent isolées, sans mutualisation possible, et les échanges d'expériences sont insuffisants. Un travail collaboratif structuré, soutenu par la collectivité et les réseaux existants (CLE, JEL, REAAP, groupes thématiques, IEDT...), permettrait de renforcer les compétences, la visibilité et l'efficacité des projets menés.

Objectifs opérationnels

- Organiser des rencontres régulières entre associations et partenaires institutionnels.
- Créer ou renforcer les groupes de travail thématiques.
- Mettre en place des outils de partage d'informations et de ressources.
- Développer des projets communs ou inter-associatifs.

Services mobilisés

Service PEJ de la Communauté de communes de Puisaye-Forterre

Responsables de l'action

- La coopératrice CTG
- Le coopérateur Petite Enfance – Parentalité
- Le coopérateur Enfance -Jeunesse

Partenaires sollicités

Associations locales, CAF, MSA, Education nationale, acteurs culturels, services jeunesse, réseaux thématiques (REAAP, CLE, JEL, IEDT...), collectivités territoriales.

Public cible :

Responsables et membres d'associations locales, bénévoles, animateurs associatifs, acteurs institutionnels partenaires, structures éducatives, culturelles et sociales.

Les Elus du territoire

Les espaces France Service

Modalités de mise en œuvre

- Planification de réunions ou journées de travail collaboratives.
- Animation de groupes de travail thématiques.
- Mise en commun de supports, outils et méthodes.
- Communication sur les dispositifs de soutien existants.
- Suivi des projets et évaluation de leur impact.

Echéancier de réalisation

2025	2026	2027	2028	2029
☒	☒	☒	☒	☒

Résultats attendus

- Renforcement de la coopération inter-associative et institutionnelle.
- Mutualisation des ressources et des compétences.
- Amélioration de la qualité et de la diversité des actions proposées aux habitants.

Indicateurs d'évaluation

- Nombre de rencontres et d'actions communes mises en place.
- Nombre de participants aux temps de réseau.
- Taux de satisfaction des associations et partenaires.

AXE3 – QUALITE DE L'OFFRE

Objectif : Proposer un service de qualité au sein des structures

Fiche Action n° 11 : Organisation de séjours mutualisés entre les structures

Rappel du diagnostic

Pour certaines familles du territoire, le départ en vacances est souvent une option, un choix relégué au second plan, voire un rêve inaccessible.

Consciente de cet écueil, la Communauté de communes par la politique Enfance Jeunesse qu'elle porte au travers du projet éducatif de territoire, accompagne les familles pour favoriser le départ en vacances et des temps libres de qualités aux enfants accueillis en Accueil Collectifs de Mineurs (ACM).

En s'appuyant sur la vocation éducative de ces structures de loisirs, la Communauté de communes propose un panel d'activités qui répond aux besoins des familles, complété par des séjours de loisirs avec hébergement chaque année.

Un travail commun est porté depuis plusieurs années par les différents ACM du territoire pour la mise en œuvre de projets inter-structures et les conditions d'accessibilité offertes aux familles (tarifs modulés, mixité sociale...). Toutefois, deux ans de pandémie ont interrompu ces projets inter-structures.

Aujourd'hui, avec une dynamique retrouvée mais dans un climat financier peu favorable au développement, les structures expriment le désir de s'unir pour proposer des temps de loisirs riches aux enfants tout en mutualisant les moyens et ainsi atténuer les coûts.

Objectifs opérationnels

Pour les enfants et les adolescents

- Pouvoir choisir les expériences qu'ils souhaitent vivre selon leurs envies et leur personnalité,
- Découvrir et apprécier des lieux de vacances proches ou plus lointains,
- Expérimenter des activités inhabituelles,
- Rencontrer de nouvelles personnes et créer des liens,
- Eveiller la curiosité au gré des activités,
- Partager des moments forts et s'épanouir.

Pour les parents

- Assurer des vacances dépaysantes à leurs enfants à proximité ou non de leur domicile.
- Accompagner les enfants dans leurs développements moteurs, affectif et social.
- Participer à l'apprentissage de la tolérance, de la mixité, de l'autonomie, du partage et de la vie collective.

Services mobilisés

Service PEJ de la Communauté de communes de Puisaye-Forterre

Responsables de l'action

- La coopératrice CTG
- Le coopérateur Petite Enfance – Parentalité
- Le coopérateur Enfance -Jeunesse

Partenaires sollicités

Equipe de direction des ACM en régie et associatives

Les ACM (Accueils Collectifs de Mineurs) de Puisaye-Forterre

CAF/MSA

Public cible :

Les familles / les enfants et adolescents de Puisaye-Forterre

Modalités de mise en œuvre

Les responsables et les équipes des structures en régie et associatives se réunissent sur des temps de coordination pour organiser et programmer, de façon collégiale, les séjours proposés sur le territoire.

Les séjours sont conçus pour adapter les activités en fonction des tranches d'âges, des besoins et envies des enfants. C'est en fonction des connaissances et des expériences de chaque structure que la répartition des séjours (mer/montagne/ campagne/étrangers) est définie.

- Mutualisation des moyens :

Les moyens de transport sont partagés et chaque structure met à disposition un animateur permanent pour chaque séjour.

Le remplacement de ce même permanent est assuré par un saisonnier pris en charge par la structure organisatrice de chaque séjour.
 Une convention de fonctionnement est établie entre les structures associatives participantes et la Communauté de communes de Puisaye-Forterre.

Envoyé en préfecture le 24/10/2025
 Reçu en préfecture le 24/10/2025
 Publié le 27/10/2025
 ID : 089-200067130-20251023-183_2025-DE

Réalisation commune de l'ensemble des outils de communication à destination des familles

Echéancier de réalisation

2025	2026	2027	2028	2029
☒	☒	☒	☒	☒

Résultats attendus

- Mobilisation des structures dans les projets de séjours
- Adhésion des familles aux projets

Indicateurs d'évaluation

- Nombre de séjours mutualisés organisés par an et taux de participation.
- Nombre d'enfants inscrits
- Taux de satisfaction des familles (enquêtes annuelles).

AXE3 – QUALITE DE L'OFFRE

Objectif : Proposer un service de qualité aux sien des structures

Fiche Action n° 12 : Déployer des actions numériques

Rappel du diagnostic

La fracture numérique fait référence aux inégalités d'accès aux Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), ainsi qu'aux compétences numériques.

En effet, il existe des disparités entre les individus en ce qui concerne leur capacité à utiliser efficacement les outils et les ressources numériques.

Pour réduire la fracture numérique, il semble essentiel de mettre en place des politiques et des initiatives visant à améliorer l'accès à Internet, à développer les compétences numériques, à fournir des équipements et à créer du contenu approprié et inclusif.

Par ailleurs de plus en plus de parents sont inquiets de l'usage des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) fait par leurs enfants qu'ils jugent parfois, ni adapté, ni conforme à leurs valeurs éducatives, que ce soit du point de vue de la libre disposition par l'adolescent de son portable dans sa chambre la nuit, du déficit de sommeil constaté, des risques de prédation sexuelle, de cyber harcèlement...

Objectifs opérationnels

- Accompagner, informer et alerter autour des usages inadaptés ou excessifs des outils numériques.
- Accompagner les professionnels dans l'utilisation des outils numériques.

Services mobilisés

Service PEJ de la Communauté de communes de Puisaye-Forterre

Service Santé de la Communauté de communes de Puisaye-Forterre

Responsables de l'action

- La coopératrice CTG
- Le coopérateur Petite Enfance – Parentalité
- Le coopérateur Enfance -Jeunesse
- La référente du CLS

Partenaires sollicités

Les EAJE (Etablissements d'Accueil des Jeunes Enfants) de Puisaye-Forterre

Les ACM (Accueils Collectifs de Mineurs) de Puisaye-Forterre

Le RPE (Relais Petite Enfance) "Les P'tites Frimousses" à Toucy

CAF/MSA

Public cible :

Grand public

Parents / Enfants / Adolescents du territoire

Les professionnels de l'animation, du milieu sanitaires et social et intervenants éducatifs de Puisaye-Forterre

Modalités de mise en œuvre

Réunion de coordination pour la programmation

Action de sondage et de sensibilisation des équipes pour une adhésion à l'action.

Organisation des temps de formation

Réalisation des programmes de la journée

Communication sur l'action en fonction du public ciblé.

Echéancier de réalisation

2025	2026	2027	2028	2029
☒	☒	☒	☒	☒

Résultats attendus

Réalisation du programme d'action

- Des temps d'échange sous forme de groupes d'entraide mutuelle parents », afin de leur donner l'occasion de confronter leurs expériences et trouver des astuces pour mieux se positionner face à leurs enfants.
- Des formations et/ou interventions de professionnels dans l'utilisation des outils numériques.
- Des conférences débats animées par des intervenants extérieurs.
- Des actions de prévention et de repérage des situations à risques.

Indicateurs d'évaluation

- Taux de mobilisation des structures pour la co-construction du cycle de l'accompagnement
- Taux de participation des structures dans le diagnostic des potentiels et contraintes des structures
- Nombre d'actions numériques mises en œuvre et nombre de bénéficiaires.
- Participation Evaluation-perspectives

Envoyé en préfecture le 24/10/2025

Reçu en préfecture le 24/10/2025

Publié le 27/10/2025

ID : 089-200067130-20251023-183_2025-DE



AXE3 – QUALITE DE L'OFFRE

Objectif : Proposer un service de qualité au sein des structures

Fiche Action n°13 : Développer les actions de prévention en santé à destination des jeunes, des familles et/ou des professionnelles

Rappel du diagnostic

Le territoire présente plusieurs problématiques de santé : comportements à risque chez les jeunes, besoin d'un meilleur accès à l'information pour les familles, et attentes des professionnels en matière de prévention et d'outils d'intervention.

Les constats du CLS et du CTG montrent que les actions existantes restent ponctuelles et insuffisamment coordonnées. Le développement d'un programme structuré et partenarial de prévention permettrait de répondre aux enjeux identifiés : santé mentale, santé sexuelle, nutrition, conduites addictives, compétences psychosociales...

Objectifs opérationnels

- Déployer des actions de prévention thématiques (santé mentale, nutrition, santé sexuelle, prévention des addictions, compétences psychosociales).
- Former et outiller les professionnels pour intégrer la prévention dans leurs pratiques.
- Mettre en place des actions d'information et de sensibilisation auprès des jeunes et des familles.
- Développer des partenariats intersectoriels pour assurer la cohérence et la continuité des interventions.

Services mobilisés

Service PEJ de la Communauté de communes de Puisaye-Forterre

Service Santé

Responsables de l'action

- La coopératrice CTG
- Le coopérateur Petite Enfance – Parentalité
- Le coopérateur Enfance -Jeunesse
- Référence CLS

Partenaires sollicités

ARS, CAF, MSA, Education nationale, CPTS, Promotion Santé, structures petite enfance et jeunesse, associations de prévention (Addictions France, Tab'Agir, Mutualité Française, Ligue contre le cancer...), collectivités locales.

Public cible :

Jeunes (4-25 ans), familles, professionnels de l'éducation, de l'animation, de la santé et du social.

Modalités de mise en œuvre

- Diagnostic des besoins de prévention en lien avec les acteurs du territoire.
- Élaboration d'un calendrier annuel d'actions de prévention.
- Organisation de formations, ateliers, conférences, campagnes de communication.
- Évaluation régulière des actions et ajustements en fonction des retours.

Echéancier de réalisation

2025	2026	2027	2028	2029
☒	☒	☒	☒	☒

Résultats attendus

- Augmentation du nombre et de la diversité des actions de prévention sur le territoire.
- Amélioration des connaissances et comportements favorables à la santé chez les jeunes et les familles.
- Meilleure intégration de la prévention dans les pratiques professionnelles.

Indicateurs d'évaluation

- Nombre d'actions mises en œuvre et thématiques couvertes.
- Nombre de participants (jeunes, familles, professionnels).
- Taux de satisfaction et d'appropriation des messages de prévention

AXE3 – QUALITE DE L'OFFRE

Objectif : Proposer un service de qualité au sein des structures

Fiche Action n° 14 : Analyse de pratique professionnelle des équipes des EAJE et des ACM

Rappel du diagnostic

Les professionnels de accueils, en contact direct avec les enfants, sont confrontés au quotidien à des situations qui nécessitent de prendre du recul et d'analyser leurs pratiques.

Depuis septembre 2021, l'analyse des pratiques professionnelles est obligatoire dans le secteur de la Petite Enfance. La loi prévoit un minimum de 6 h par personne et par an pour réfléchir entre collègues sur les enjeux de sa pratique.

Ces temps permettent aux professionnels d'échanger dans un climat de confiance et en toute confidentialité sur des problématiques qu'ils rencontrent au quotidien. Cet espace d'échanges encadré par un intervenant spécialisé aide les participants à surmonter d'éventuelles difficultés professionnelles et leur apporte un appui.

Si ces professionnels de la Petite-Enfance sont familiers au dispositif, la Communauté de communes souhaite proposer cet accompagnement aux équipes exerçant dans le champ de l'Enfance Jeunesse.

Objectifs opérationnels

- Permettre aux équipes d'animation d'échanger sur leurs problématiques professionnelles et chercher des pistes pour redonner du pouvoir d'action aux équipes.
- Accompagner les équipes en régies et associatives dans le développement de nouvelles compétences professionnelles.
- Prévenir le risque d'épuisement professionnel des équipes.

Services mobilisés

Service PEJ de la Communauté de communes de Puisaye-Forterre

Responsables de l'action

- La coopératrice CTG
- Le coopérateur Petite Enfance – Parentalité
- Le coopérateur Enfance -Jeunesse

Partenaires sollicités

Les EAJE (Etablissements d'Accueil des Jeunes Enfants) de Puisaye-Forterre

Les ACM (Accueils Collectifs de Mineurs) de Puisaye-Forterre

Le RPE (Relais Petite Enfance) "Les P'tites Frimousses"

CAF/MSA

Public cible :

Pour les structures en régies et associations

- Les EAJE (Etablissements d'Accueil des Jeunes Enfants) de Puisaye-Forterre
- Les ACM (Accueils Collectifs de Mineurs) de Puisaye-Forterre
- Le RPE (Relais Petite Enfance) "Les P'tites Frimousses"

Modalités de mise en œuvre

L'instauration d'un cadre et son maintien tout au long des séances est préconisé car essentiel pour qu'un travail puisse s'effectuer au sein du groupe, dans une durée qui permette une véritable élaboration.

Ateliers animés par un intervenant extérieur spécialisé selon les préconisations suivantes :

- Stabilité du groupe
 - Cadre spatio-temporel (dates des séances et lieu)
 - Règles de fonctionnement (confidentialité, l'implication de ses membres, non-jugement de valeur, d'analyse portant sur la tâche primaire et non sur la problématique institutionnelle)
- Chaque professionnel bénéficie de 6 heures annuelles minimum d'analyse de la pratique professionnelle en dehors de la présence des enfants.

L'Analyse de la Pratique Professionnelle est prise en charge et animée par une psychologue diplômée et expérimentée, pour la totalité des équipes.

Echéancier de réalisation

2025	2026	2027	2028
☒	☒	☒	☒

Envoyé en préfecture le 24/10/2025

Reçu en préfecture le 24/10/2025

Publié le 27/10/2025

ID : 089-200067130-20251023-183_2025-DE

S2LOW

Résultats attendus

- Prendre du recul sur les situations vécues et éviter la répétition d'erreurs ou de malentendus.
- Améliorer les compétences professionnelles : savoir-faire (techniques) et savoir-être (relationnel, communication).
- Développer la réflexivité : capacité à analyser ses propres choix, comportements et postures.
- Renforcer la confiance dans ses pratiques et sa légitimité professionnelle.
- Réduire le stress et prévenir l'usure grâce à un espace d'expression et de soutien.
- Améliorer la qualité des services rendus aux usagers (enfants, familles, partenaires...).
- Clarifier et consolider le cadre d'intervention et les valeurs partagées.
- Favoriser l'innovation et l'adaptation face aux évolutions du public ou du contexte réglementaire.
- Prévenir les conflits ou situations de crise.
- Renforcer l'attractivité et la fidélisation des professionnels par un investissement dans leur développement.

Indicateurs d'évaluation

- Nombre de participants différents
- Retour des bilans qualitatifs (intervenants et équipes EAJE)

AXE3 – QUALITE DE L'OFFRE

Objectif : Accompagner la montée en compétence des professionnels de la PE et de L'EJ

Fiche Action n° 15 : Analyse de pratique professionnelle des équipes des ACM et des EAJE

Rappel du diagnostic

Les professionnels de accueils, en contact direct avec les enfants, sont confrontés au quotidien à des situations qui nécessitent de prendre du recul et d'analyser leurs pratiques.

Depuis septembre 2021, l'analyse des pratiques professionnelles est obligatoire dans le secteur de la Petite Enfance. La loi prévoit un minimum de 6 h par personne et par an pour réfléchir entre collègues sur les enjeux de sa pratique.

Ces temps permettent aux professionnels d'échanger dans un climat de confiance et en toute confidentialité sur des problématiques qu'ils rencontrent au quotidien. Cet espace d'échanges encadré par un intervenant spécialisé aide les participants à surmonter d'éventuelles difficultés professionnelles et leur apporte un appui.

Si ces professionnels de la Petite-Enfance sont familiers au dispositif, la Communauté de communes souhaite proposer cet accompagnement aux équipes exerçant dans le champ de l'Enfance Jeunesse.

Objectifs opérationnels

- Permettre aux équipes d'animation d'échanger sur leurs problématiques professionnelles et chercher des pistes pour redonner du pouvoir d'action aux équipes.
- Accompagner les équipes en régies et associatives dans le développement de nouvelles compétences professionnelles.
- Prévenir le risque d'épuisement professionnel des équipes.

Services mobilisés

Service PEJ de la Communauté de communes de Puisaye-Forterre

Responsables de l'action

- La coopératrice CTG
- Le coopérateur Petite Enfance – Parentalité
- Le coopérateur Enfance -Jeunesse

Partenaires sollicités

Les EAJE (Etablissements d'Accueil des Jeunes Enfants) de Puisaye-Forterre

Les ACM (Accueils Collectifs de Mineurs) de Puisaye-Forterre

Le RPE (Relais Petite Enfance) "Les P'tites Frimousses"

CAF/MSA

Public cible :

Pour les structures en régies et associations

- Les EAJE (Etablissements d'Accueil des Jeunes Enfants) de Puisaye-Forterre
- Les ACM (Accueils Collectifs de Mineurs) de Puisaye-Forterre
- Le RPE (Relais Petite Enfance) "Les P'tites Frimousses"

Modalités de mise en œuvre

L'instauration d'un cadre et son maintien tout au long des séances est préconisé car essentiel pour qu'un travail puisse s'effectuer au sein du groupe, dans une durée qui permette une véritable élaboration.

Ateliers animés par un intervenant extérieur spécialisé selon les préconisations suivantes :

- Stabilité du groupe
 - Cadre spatio-temporel (dates des séances et lieu)
 - Règles de fonctionnement (confidentialité, l'implication de ses membres, non-jugement de valeur, d'analyse portant sur la tâche primaire et non sur la problématique institutionnelle)
- Chaque professionnel bénéficie de 6 heures annuelles minimum d'analyse de la pratique professionnelle en dehors de la présence des enfants.

L'Analyse de la Pratique Professionnelle est prise en charge et animée par une psychologue diplômée et expérimentée, pour la totalité des équipes.

Echéancier de réalisation

2025	2026	2027	2028
☒	☒	☒	☒

Envoyé en préfecture le 24/10/2025

Reçu en préfecture le 24/10/2025

Publié le 27/10/2025

ID : 089-200067130-20251023-183_2025-DE

S2LOW

Résultats attendus

- Prendre du recul sur les situations vécues et éviter la répétition d'erreurs ou de malentendus.
- Améliorer les compétences professionnelles : savoir-faire (techniques) et savoir-être (relationnel, communication).
- Développer la réflexivité : capacité à analyser ses propres choix, comportements et postures.
- Renforcer la confiance dans ses pratiques et sa légitimité professionnelle.
- Réduire le stress et prévenir l'usure grâce à un espace d'expression et de soutien.
- Améliorer la qualité des services rendus aux usagers (enfants, familles, partenaires...).
- Clarifier et consolider le cadre d'intervention et les valeurs partagées.
- Favoriser l'innovation et l'adaptation face aux évolutions du public ou du contexte réglementaire.
- Prévenir les conflits ou situations de crise.
- Renforcer l'attractivité et la fidélisation des professionnels par un investissement dans leur développement.

Indicateurs d'évaluation

- Nombre de participants différents
- Retour des bilans qualitatifs (intervenants et équipes EAJE)

AXE 3- QUALITE DE L'OFFRE

Objectif : Accompagner la montée en compétence des professionnels de la PE et de L'EJ

Fiche Action n° 16 : Proposer des formations diplômantes et qualifiantes aux professionnelles des ACM et des EAJE

Rappel du diagnostic

La filière animation, intégrée à la fonction publique depuis les années 1990, couvre aujourd'hui un champ étendu allant de la petite enfance à la jeunesse. Si les diplômes de l'animation volontaire restent utiles dans les accueils de loisirs, ils se révèlent rapidement insuffisants face aux exigences réglementaires et qualitatives croissantes, tant dans les Accueils Collectifs de Mineurs que dans les structures de la petite enfance.

Aujourd'hui ce secteur d'activité connaît une période de crise de vocation au national et de façon cohérente sur le département.

Pourtant, la formation dans l'animation professionnelle s'est développée et permet aujourd'hui aux personnels de passer des diplômes, de se professionnaliser, de monter en compétences et ainsi apporter une qualité d'animation aux enfants et un accompagnement à la parentalité plus abouti aux familles.

De façon plus large, la Communauté de communes souhaite affirmer sa vocation à soutenir la jeunesse dans son avenir personnel et professionnel et aussi concourir à assurer la pérennité d'une offre de service aux familles et de rendre plus dynamique ce territoire.

Objectifs opérationnels

- Accompagner les professionnels du territoire dans leurs projets de vie
- Permettre aux personnels de se professionnaliser et de monter en compétences
- Favoriser une offre de qualité au sein des structures dans les territoires
- Participer à l'attractivité du territoire

Services mobilisés

Service PEJ de la Communauté de communes de Puisaye-Forterre

Responsables de l'action

- La coopératrice CTG
- Le coopérateur Petite Enfance – Parentalité
- Le coopérateur Enfance -Jeunesse

Partenaires sollicités

Les EAJE (Etablissements d'Accueil des Jeunes Enfants) de Puisaye-Forterre

Les ACM (Accueils Collectifs de Mineurs) de Puisaye-Forterre

Le RPE (Relais Petite Enfance) "Les P'tites Frimousses"

CAF/MSA

Public cible :

Les professionnels du milieu sanitaires et social du territoire et intervenants éducatifs de Puisaye-Forterre (éducation nationale, associations de soutien à la parentalité...)

Modalités de mise en œuvre

Formations qualifiantes	Accueil de stagiaires
- Sélection de la formation - Tuilage au sein de l'équipe durant l'absence - Partage du contenu de la formation pour une capitalisation au sein de la structure	- Entretien avec le stagiaire - Mise en place du tutorat - Accompagnement durant l'intégralité du stage - Evaluation début/moitié/fin de stage

Echéancier de réalisation

2025	2026	2027	2028	2029
☒	☒	☒	☒	☒

Résultats attendus

- Soutenir la jeunesse dans son avenir personnel et professionnel
- Participer à l'implantation de personnes diplômées et / ou qualifiées sur le territoire

Indicateurs d'évaluation

- Nombre de volontaires ayant suivi une formation diplômante ou qualifiante sur la période 2023-2029
- Nombre de stagiaires accueillis et taux de transformation en recrutement

Envoyé en préfecture le 24/10/2025

Reçu en préfecture le 24/10/2025

Publié le 27/10/2025

ID : 089-200067130-20251023-183_2025-DE

The logo for SLO (Service Local de l'Orientation) is located in the top right corner. It features the letters 'SLO' in a large, blue, stylized font. To the right of the letters is a blue graphic element consisting of several curved lines, resembling a stylized 'W' or a series of waves.

AXE3 – QUALITE DE L'OFFRE

Objectif : Accompagner la montée en compétences des professionnels de la Petite Enfance et de l'Enfance Jeunesse

Fiche Action n° 17 : Développer les compétences des équipes aux différentes techniques d'animation

Rappel du diagnostic

Les équipes d'animation, qu'elles interviennent auprès de la petite enfance, de l'enfance ou de la jeunesse, sont confrontées à des attentes variées : rythmes et besoins spécifiques des enfants, inclusion de tous les publics, évolution des thématiques éducatives (développement durable, numérique, citoyenneté...).

Les techniques d'animation utilisées restent parfois limitées à un répertoire connu et transmis par l'expérience, ce qui peut freiner l'innovation et la diversification des activités. Un accompagnement ciblé permettrait d'élargir ces pratiques, d'intégrer de nouvelles approches (co-animation, pédagogie de projet, ludopédagogie, animation inclusive...) et de renforcer la confiance professionnelle.

Objectifs opérationnels

- Organiser un cycle de formations thématiques (pédagogie active, gestion de groupe, animations créatives...).
- Proposer des ateliers pratiques avec mise en situation réelle.
- Faciliter l'échange de pratiques entre structures du territoire.
- Constituer une boîte à outils partagée (fiches techniques, ressources pédagogiques).

Services mobilisés

Service PEJ de la Communauté de communes de Puisaye-Forterre

Responsables de l'action

- La coopératrice CTG
- Le coopérateur Petite Enfance – Parentalité
- Le coopérateur Enfance -Jeunesse

Partenaires sollicités

Organismes de formation professionnelle (ex. Ligue de l'enseignement, Francas), MSA, CAF, associations spécialisées, collectivités locales.

Public cible :

Animateurs, directeurs d'accueils de loisirs, éducateurs, assistants petite enfance, intervenants occasionnels.

Modalités de mise en œuvre

- Recueil des besoins via un questionnaire auprès des équipes.
- Élaboration d'un programme de formation annuel ou pluriannuel.
- Intervention de formateurs spécialisés.
- Évaluation intermédiaire et finale des acquis.

Echéancier de réalisation

2025	2026	2027	2028	2029
☒	☒	☒	☒	☒

Résultats attendus

Renforcer la qualité éducative et pédagogique des accueils en dotant les équipes de nouvelles compétences en animation.

Diversification des techniques utilisées sur le terrain.

Amélioration de la qualité des animations proposées.

Renforcement de la cohésion et de la collaboration entre équipes.

Augmentation de la satisfaction des enfants, jeunes et familles.

Indicateurs d'évaluation

Nombre de participants aux formations.

Taux de satisfaction des participants.

Nombre et diversité des techniques d'animation mises en œuvre.

Témoignages et retours qualitatifs des familles et des enfants.

Envoyé en préfecture le 24/10/2025

Reçu en préfecture le 24/10/2025

Publié le 27/10/2025

ID : 089-200067130-20251023-183_2025-DE



AXE4 – ACCOMPAGNEMENT A LA PARENTALITE

Objectif : Proposer des activités et dispositifs de soutien à la parentalité

Fiche Action n°18 : Organisation d'évènements d'accompagnement à la parentalité

Rappel du diagnostic

La contractualisation CTG 2021 – 2024 avec la Caisse d'Allocations Familiales et « Charte avec les Familles » avec la MSA ont été un catalyseur d'actions mises en œuvre sur la Puisaye-Forterre.

En parallèle, les possibilités offertes par ces partenaires sur des dispositifs comme « la quinzaine de la parentalité » (CAF) ou les appels à projets « Grandir en Milieu Rural » (MSA) ont incité la Communauté de communes ou / et les structures EAJE ou ACM en gestion associatives à développer un certain nombre d'actions, d'animations, de projets... à destination des parents. L'on tente de favoriser par cette politique les initiatives issues de groupes de parents et on les soutient dans la mise en place d'actions qui les intéressent.

Citons l'exemple des ateliers parents enfants dans les crèches et centres de loisirs autour de l'alimentation saine en famille. Ces actions à la base demandées par le public, confèrent une attractivité supplémentaire à notre territoire. Pour autant, elles ne connaissent pas toujours le succès qu'on en attend. En cause ; le quotidien des familles qui ne leur permet pas toujours une participation aisée, une lassitude liée à la répétition de ces ateliers, mais aussi une implication nécessaire des équipes de crèches et centres de loisirs en plus de leur mission première d'accueil des enfants. Le travail supplémentaire engendré est important, et lorsque le succès n'est pas au rendez-vous, la motivation des professionnels peut s'en trouver touchée.

Pour s'adapter à ces problématiques, la Communauté de communes a mobilisé par exemple l'ensemble des agents du pôle petite enfance jeunesse, ainsi que ses 3 coopérateurs (Petite Enfance + enfance jeunesse + CTG) pour prendre la charge d'organiser la fête de l'enfance jeunesse du 17 mai 2025. Ceci a permis aux professionnels des structures d'être complètement déchargés de toute problématique organisationnelle et de se concentrer sur sa proposition d'accueil des familles le jour J. C'est de cette façon que la Communauté de communes souhaite poursuivre son action d'organisation d'évènement à destination des familles. Elle pourra d'ailleurs s'appuyer à compter de fin 2025 sur son Lieu Ressource Parentalité pour travailler plus en amont avec les familles à l'organisation des actions, et ainsi renforcer le sens de son action en répondant pleinement aux questions et enjeux ayant trait à la parentalité sur son territoire.

Objectifs opérationnels

- Proposer régulièrement des évènements et actions variées à destination des familles (conférences, spectacles, ateliers, groupes de parole...).
- Impliquer les parents dans l'initiation, la conception et la mise en place des actions.
- Mutualiser les moyens (humains, financiers, logistiques) entre plusieurs structures pour optimiser l'efficacité et la participation.
- Mobiliser un réseau pluridisciplinaire d'acteurs locaux et extérieurs en fonction des thématiques.
- Alléger la charge organisationnelle pour les professionnels des EAJE et ACM afin qu'ils se concentrent sur l'accueil des familles.
- Améliorer la qualité des actions en intégrant les compétences locales et l'expertise des intervenants spécialisés.
- Mettre en place un suivi régulier via des indicateurs (fréquentation, taux de fidélisation, nouvelles familles touchées, initiatives autonomes des familles).
- Renforcer le lien social et l'attractivité du territoire par une politique dynamique de soutien à la parentalité.

Services mobilisés

Service PEJ de la Communauté de communes de Puisaye-Forterre

Responsables de l'action

- La coopératrice CTG
- Le coopérateur Petite Enfance – Parentalité
- Le coopérateur Enfance – Jeunesse
- L'adjointe parentalité

Partenaires sollicités

- Les structures d'accueil des enfants et de leurs familles (Bibliothèques, crèches, centres de loisirs, associations sportives et culturelles, écoles et éducation nationale...)
- Les parents volontaires pour la mise en œuvre d'actions ou événements
- Les prestataires locaux ou extérieurs concernés par des thématiques particulières (sage-femme, ergothérapeute, psychomotricienne, psychopédagogue, esthéticienne...)
- CAF/MSA

Envoyé en préfecture le 24/10/2025

Reçu en préfecture le 24/10/2025

Publié le 27/10/2025

ID : 089-200067130-20251023-183_2025-DE

SLOW

Public cible :

Parents en devenir, parents d'enfants de 0 à 17 ans

Modalités de mise en œuvre

- Diagnostic des besoins en lien avec les acteurs du territoire.
- Élaboration d'un calendrier annuel des actions d'accompagnement à la parentalité
- Organisation des formations, ateliers, conférences, campagnes de communication.
- Évaluation régulière des actions et ajustements en fonction des retours.

Exemple d'événements ou d'actions de soutien à la parentalité :

- Mise en place de conférences thématiques à destination des parents
- Proposition de spectacles type théâtre forum sur des sujets touchant les parents et les familles
- Ateliers d'accompagnement sur les outils numériques
- Mise en place d'ateliers de ressourcement, de répit parental (sophrologie, réflexologie plantaire, yoga, yoga du rire, massage prénatal, massage du jeune enfant)
- Mise en place de groupes de paroles (co-animés par des spécialistes selon les sujets traités).

Echéancier de réalisation

2025	2026	2027	2028	2029
☒	☒	☒	☒	☒

Résultats attendus

- Renforcement des compétences parentales et sentiment de confiance dans leur rôle.
- Accès facilité à des ressources, conseils et activités adaptées.
- Ouverture vers de nouvelles pratiques éducatives et relationnelles.
- Mutualisation des actions entre plusieurs structures pour optimiser la participation.
- Mobilisation d'acteurs pluridisciplinaires du territoire.
- Amélioration de la qualité des actions par le partage d'expertises.
- Développement d'initiatives portées par les familles elles-mêmes.
- Augmentation de l'attractivité du territoire grâce à une offre événementielle adaptée.

Indicateurs d'évaluation

- Recensement des actions petite enfance dans une année
- Recensement des actions jeunesse dans une année
- Observation de la fréquentation des événements et actions par secteur du territoire pour anticiper les besoins d'accompagnement
- Taux de retour / fidélisation des familles
- Nombre de familles nouvelles (inconnues) touchées par les événements ou actions
- Nombre et qualité des initiatives portées par les familles en autonomie

AXE 4 – ACCOMPAGNEMENT A LA PARENTALITE

Objectif : Proposer des activités et dispositifs de soutien à la parentalité

Fiche Action n° 19 : Créer le Lieu Ressources

Rappel du diagnostic

A l'échelle nationale, les données CNAF montrent que 2 parents sur 5 estiment difficile d'exercer leur rôle, tandis que 4 parents sur 10 indiquent se sentir parfois ou souvent seuls face à l'éducation de leur enfant et qu'ils auraient besoin du soutien d'autres parents pour trouver des solutions aux difficultés qu'ils rencontrent. Ce sentiment est particulièrement fort pour les familles monoparentales, dont la présence en Puisaye-Forterre a augmenté de 23 % en 10 ans. Beaucoup de parents ou futurs parents y sont géographiquement ou socialement isolés (augmentation de 10 % de cet isolement social en 10 ans). Les parents n'ont pas facilement accès à des informations ou à des lieux de partage autour de la fonction parentale.

Objectifs opérationnels

- Répondre aux enjeux du Schéma de Développement des Services aux Familles et de la Convention Territoriale Globale du territoire sur les aspects de soutien à la parentalité
- Assurer une réponse de 1er niveau aux familles avec orientation si nécessaire dans le cadre de la prévention primaire
- Interagir avec les partenaires de la parentalité à l'échelle de la Puisaye-Forterre et animer un réseau partenarial multidisciplinaire autour de la parentalité
- Garantir la formation et la qualité des professionnels des intervenants liés au lieu ressource et au réseau parentalité
- Travailler en priorité sur l'accompagnement des parcours des jeunes parents : naissances, séparations...
- Garantir un accueil inconditionnel (origine sociale, revenus, orientation familiale...)
- Soutenir la constitution de collectifs de parents (formels ou informels)
- Proposer des services multiples

Services mobilisés

Service PEJ de la Communauté de communes de Puisaye-Forterre

Responsables de l'action

- La coopératrice « adjointe parentalité »
- La coopératrice CTG de la communauté de communes
- Le coopérateur, chef de service Petite-Enfance
- Le coopérateur, chef de service Enfance-Jeunesse
- Les Intervenants extérieurs en fonction des thématiques abordées

Partenaires sollicités

- Structures d'accueil des enfants et de leurs familles (Bibliothèques, crèches, centres de loisirs, associations sportives et culturelles, écoles et éducation nationale...)
- Structures d'accompagnement social, de soutien à l'intégration (PMI, family bus, UTS, Adepape 89, LAEP Bulle de jeux, PARH 89, Service de médiation familiale, associations (Viltais, Toucy entraide...), CMP...
- Structures qui pourront être des promoteurs du lieu ressource parentalité (maisons France service, maison de santé, Office du tourisme, Relais Petite Enfance / Lieu d'Information aux Familles, Mairies...)
- Prestataires concernés par des thématiques particulières (sage-femme, ergothérapeute, psychomotricienne, psychopédagogue, esthéticienne...)
- CAF/MSA

Il conviendra pour la coopératrice du lieu ressource de faire l'inventaire des actions et acteurs à disposition des familles sur le territoire et de tenir l'information à jour. Ce fonctionnement vise à apporter une plus-value à l'action, misant sur la pluridisciplinarité et la polyvalence des acteurs locaux de la parentalité, tout en apportant une qualité et une objectivité dans le suivi et l'accompagnement des familles.

Public cible :

Parents d'enfants de la naissance jusqu'à l'entrée au collège.

Envoyé en préfecture le 24/10/2025

Reçu en préfecture le 24/10/2025

Publié le 27/10/2025



ID : 089-200067130-20251023-183_2025-DE

Modalités de mise en œuvre

Le lieu regroupera 3 fonctions :

- une fonction d'accueil, d'écoute, d'information, d'orientation des parents
- une fonction d'animation, avec la programmation d'actions adaptées aux besoins des parents et l'accompagnement d'initiatives et projets de parents (ateliers parents – enfants, groupe de parole, réunion thématiques...)
- une fonction de coordination des actions, de concertation et de mise en réseau des acteurs concernés par la thématique parentalité sur le territoire de Puisaye-Forterre (regroupement des informations ayant trait à la parentalité et orientation du public cible par rapport à sa demande)

Echéancier de réalisation

2025	2026	2027	2028	2029
☒	☒	☒	☒	☒

Résultats attendus

- Accès centralisé à l'information sur les services, dispositifs et acteurs locaux liés à la parentalité.
- Soutien concret et personnalisé dans les démarches ou questionnements éducatifs.
- Espaces d'écoute et d'échange sécurisants et bienveillants.
- Possibilité de co-construire des projets ou événements qui répondent à leurs besoins.
- Réduction du sentiment d'isolement grâce à un lieu de rencontre et de partage.
- Lisibilité accrue de l'offre parentalité sur l'ensemble du territoire.
- Amélioration de la cohérence des actions et réduction des doublons.
- Renforcement de l'attractivité du territoire par la qualité et la diversité de l'offre.

Indicateurs d'évaluation

- Fréquentation du public cible au Lieu Ressources (quantitatif avec outil de suivi administratif)
- Nombre de familles orientées dans un service particulier et suivi de la bonne prise en charge des familles (outil de suivi aller / retour à réaliser entre les partenaires afin d'évaluer l'efficacité du parcours et des réponses apportées aux familles par rapport à leur situation)
- Ouverture effective des 2 lieux physiques du Lieu Ressources
- Nombre de réunion de réseau parentalité proposées dans l'année (y a-t-il des projets communs entre les différents partenaires ? Existe-t-il un annuaire de la parentalité sur le territoire)

AXE4 – ACCOMPAGNEMENT A LA PARENTALITE

Objectif : Proposer des activités et dispositifs de soutien à la parentalité

Fiche Action n° 20 : Réfléchir au développement de l'itinérance du Lieu d'Accueil Enfants Parents

Rappel du diagnostic

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents Bulles de Jeux fonctionne sur 3 lieux bien identifiés en Puisaye-Forterre

- Dans les locaux périscolaires de Champignelles un mercredi après-midi sur 2
- A la bibliothèque de Saint-Sauveur-en-Puisaye les jeudis après l'école
- A la bibliothèque de Bléneau les mardis après l'école

Ce fonctionnement institué a rencontré son public et le LAEP a même étendu son ouverture sur certaines périodes de vacances scolaires à la demande des familles, notamment pour les grands parents accueillant leurs petits-enfants.

Toutefois, les secteurs de Toucy et Courson-Les-Carrières présentent une typologie et un nombre de familles qui n'ont pas la possibilité d'accéder à un service lointain. Les volontés locales d'un partenariat pour permettre l'ouverture du LAEP et la création (avec la réorganisation du Pôle Petite enfance jeunesse de l'intercommunalité) d'adjointe parentalité peuvent aujourd'hui permettre de mieux travailler le développement de l'itinérance du LAEP.

- Objectifs opérationnels

- Offrir un espace convivial et sécurisé où enfants (0-6 ans) et parents peuvent se rencontrer, jouer et échanger librement.
- Favoriser la socialisation des jeunes enfants avant l'entrée à l'école, en leur permettant de rencontrer d'autres enfants et adultes.
- Créer un lieu d'écoute bienveillante où les parents peuvent partager leurs expériences, leurs questionnements et leurs préoccupations.
- Renforcer le lien parent-enfant par des moments de jeu, de complicité et d'activités partagées.
- Prévenir l'isolement parental en encourageant les rencontres entre familles de tous horizons.
- Faciliter l'accès à l'information sur les ressources du territoire (services, structures, dispositifs d'accompagnement).
- Soutenir la fonction parentale en valorisant les compétences des parents et en leur offrant un espace sans jugement.
- Favoriser la mixité sociale et culturelle en accueillant toutes les familles, sans condition ni inscription préalable.
- Collaborer avec les acteurs locaux (EAJE, PMI, associations, écoles, services sociaux) pour orienter, informer et compléter l'accompagnement proposé.
- Assurer la gratuité et l'anonymat afin de garantir un accès sans barrière administrative ou financière.

Services mobilisés

Service PEJ de la Communauté de communes de Puisaye-Forterre

Responsables de l'action

- L'adjointe parentalité, responsable du LAEP « Bulle de jeux »
- Les bénévoles attachés au LAEP
- Les commune et leurs employés en charge de l'accueil dans les LAEP
- La coopératrice CTG
- Le coopérateur Petite Enfance – Parentalité
- Le coopérateur Enfance -Jeunesse

Partenaires sollicités

- Structures d'accueil des enfants et de leurs familles (Bibliothèques, crèches, centres de loisirs, associations sportives et culturelles, écoles et éducation nationale...)

- Structures d'accompagnement social, de soutien à l'intégration (PMI, family bus, UTS, Adepape 89, LAEP Bulle de jeux, PARH 89, Service de médiation familiale, associations (Viltais, Toucy entraide...), CMP...

- Structures qui pourront être des promoteurs du lieu ressource parentale (maison de santé, Office du tourisme, Relais Petite Enfance / Lieu Mairies...)

Envoyé en préfecture le 24/10/2025

Reçu en préfecture le 24/10/2025

Publié le 27/10/2025

ID : 089-200067130-20251023-183_2025-DE

SLO

Public cible :

Familles (parents ou proches) des enfants de 0 à 6 ans

Modalités de mise en œuvre

Le LAEP fixé à Toucy fonctionnera de la même manière que ceux ayant cours à Champignelles, Saint-Sauveur et Bléneau.

- Accueil des enfants jusqu'à 6 ans (8 ans en situation de handicap) et de leurs parents
- Accueil gratuit, anonyme, sans inscription, bienveillant
- Accueil inconditionnel des familles (pas de conditions de ressources, d'origine...)
- Respect du principe de laïcité
- Parents en situation de responsabilité de leurs enfants pendant l'accueil
- Confidentialité dans les échanges

Le LAEP de Toucy fonctionnera 2 fois par mois et le public pourra accéder à une salle Snoezelen afin d'enrichir le contenu pédagogique de l'accueil.

Echéancier de réalisation

2025	2026	2027	2028	2029
☒	☒	☒	☒	☒

Résultats attendus

- Ouverture effective des sites envisagés
- Fréquentation des lieux par les familles
- Prise en charge des besoins de soutien à la parentalité avec un traitement plus précis que dans une structure d'accueil des enfants

Indicateurs d'évaluation

- Fréquentation du public cible dans le LAEP (quantitatif avec outil de suivi administratif)
- Ouverture effective des 2 lieux physiques complémentaires à l'existant 2025 (Toucy et Courson)

AXE 5 – GOUVERNANCE

Objectif : Articuler la démarche de projet en optimisant les moyens

Fiche Action n°21 : Pilotage politique et technique de la convention

Rappel du diagnostic

La CTG mobilise un grand nombre de partenaires et d'acteurs aux missions et champs d'intervention variés (petite enfance, jeunesse, parentalité, santé, culture, sport...).

Sans un pilotage et une animation structurée, le risque est de multiplier les actions isolées et de perdre en cohérence et en efficacité.

Une gouvernance dédiée et un fonctionnement en mode projet permettent d'assurer la coordination, la synergie et la lisibilité des interventions au service du territoire.

Par ailleurs, le centre Social de St Amand, situé sur le territoire de la Nièvre et accueillant une crèche ainsi qu'un centre de loisirs, reste isolé, le travail en transversalité est insuffisant et reste à développer.

Un travail collaboratif structuré, permettrait de renforcer les compétences, la visibilité et l'efficacité de ce centre ainsi que ses équipements.

Objectifs opérationnels

Mettre en place une gouvernance claire, efficace et participative pour assurer la coordination, le suivi et l'évaluation de la Convention Territoriale Globale (CTG), en associant l'ensemble des acteurs concernés du territoire.

- Articuler la démarche projet en optimisant les moyens.
- Définir le pilotage politique et technique du projet.
- Préciser la gouvernance, les rôles, les missions et la complémentarité des chargés de coopération.
- Mettre en œuvre les politiques « petite enfance, enfance jeunesse et éducation, parentalité, logement et accès aux droits
- Mettre en adéquation l'offre d'accueil aux besoins des familles notamment au titre du SPPE
- Animer la mise en réseau des acteurs
- Organiser et animer la relation avec la population
- Renforcer la coordination globale et thématique entre les 2 départements
- Créer des outils de suivi et de reporting

Services mobilisés

Service PEJ de la Communauté de communes de Puisaye-Forterre

Responsables de l'action

- La coopératrice CTG
- Le coopérateur Petite Enfance – Parentalité
- Le coopérateur Enfance -Jeunesse

Partenaires sollicités

CAF 89, CAF 58, MSA, ARS, Conseil départemental, Education nationale, associations partenaires, collectivités locales, réseaux thématiques (REAAP, CLE, JEL...), centre social de Puisaye Forterre (CSCPF).

Public cible :

Partenaires institutionnels et associatifs impliqués dans la CTG, élus locaux, techniciens et coordinateurs de services, bénéficiaires indirects (familles, enfants, jeunes).

Modalités de mise en œuvre

- Définir la composition et le fonctionnement des instances de gouvernance.
- Organiser des réunions régulières du COPIL et des COTECH avec comptes rendus.
- Mettre en place un calendrier de suivi et des comptes-rendus partagés.
- Valoriser les actions et communiquer sur les avancées.

Echéancier de réalisation

2025	2026	2027	2028	2029
☒	☒	☒	☒	☒

Résultats attendus

- Pilotage structuré et partagé de la CTG.
- Cohérence et synergie des actions menées.
- Implication et mobilisation durable des partenaires.
- Communication claire et régulière sur la mise en œuvre.

Envoyé en préfecture le 24/10/2025

Reçu en préfecture le 24/10/2025

Publié le 27/10/2025

ID : 089-200067130-20251023-183_2025-DE

**Indicateurs d'évaluation**

- Nombre et régularité des réunions COPIL et COTECH.
- Taux de participation des partenaires.
- Nombre d'actions réalisées vs prévues dans la feuille de route.
- Retours qualitatifs des partenaires et bénéficiaires.